

Analyse de document : Evolution de la fécondité en Chine (1970 – 2 000)

	1970	1975	1980	1985	1990	2000
Chine	<u>5,7</u>	3,6	2,3	2,1	2,3	1,8
Milieu urbain	3,2	1,8	1,2	1,3	1,6	<u>1,2</u>
Milieu rural	6,3	4,0	2,6	<u>2,4</u>	2,8	2,0

Consigne : A partir du tableau ci-dessus

- 1) Interprète les chiffres en gras soulignés
- 2) Calcule le TAAM de la fécondité dans les deux milieux en Chine sur la période 1970-2000. Dis à partir des résultats obtenus quel milieu enregistre l'évolution la plus importante de la fécondité.
- 3) Avec chiffre à l'appui dis en quelle année et dans quel milieu en Chine la politique de l'enfant unique est strictement respectée, en 2000.

Sujet : les politiques démographiques ont-elles atteints les résultats recherchés ?

Consigne :

A l'aide des documents et de tes connaissances personnelles, tu évoqueras les différentes politiques démographiques utilisées dans les pays avant de t'interroger sur leur efficacité.

DOCUMENT1 : DE LA CONTRAINTEAL'INCITATION

Les politiques de relance démographique mis en œuvre par les pays européens dans l'entre deux-guerres comportaient des mesures contraignantes, même dans les pays libéraux.

Ainsi, la loi française de 1920, qui réprime non seulement l'avortement mais aussi la publicité en matière de contraception .Ces restrictions étaient toujours en vigueur après la guerre, au moment de la reprise de la natalité. L'évolution au cours des vingt dernières années est marquée dans tous les pays développés par l'extension des facilités d'accès à la contraception, la «décriminalisation» de l'avortement et de la stérilisation.

Désormais, c'est par des mesures incitatives que les Etats s'efforcent de modifier les tendances de la fécondité. Les modalités d'intervention comportent des incitations financières (versement de prestations familiales modulées selon le nombre d'enfants, le calendrier des naissances, l'âge des enfants ,ou déductions fiscales, dont le système français du quotient familial ,en matière d'impôts directs ,est l'exemple le plus connu) ainsi qu'une variété d'aides en nature ou d'avantages divers ,tels l'accueil dans les crèches ou le congé parental ,qui permet à l'un des parents de suspendre son activité professionnelle à la suite d'une naissance ,sans percevoir de salaire mais sans interrompre son contrat de travail.

Georges Tapinos, Eléments de démographie, Armand Colin, Collection, 1985, p.323

DOCUMENT2 : Dans les faits, ce que l'on appelle la «transition démographique »est largement entamée dans la plupart des pays, Afrique noire et Moyen Orient exceptés. (...) Certes, la croissance démographique ne ralentit guère en apparence:+60% entre 1965 et 1990 pour l'ensemble de la planète, et encore +18% de prévu pour les années quatre-vingt-dix, c'est beaucoup!

Le nombre de couple croît, issus de la vague démographique des années soixante et soixante-dix, mais ils engendrent en moyenne beaucoup moins d'enfants actuellement qu'il y a vingt-cinq ans. L'indice (ou taux) de fécondité le montre. Ainsi dans les pays du tiers monde, la réduction atteint trois enfants en Chine et en Inde, près de deux dans les pays «à revenu intermédiaire, tranche inférieure». Et près d'un dans les pays les plus pauvres (hors Chine et Inde). Bien entendu, même si cette évolution se confirme et s'amplifie, le Tiers monde n'est pas pour autant tiré d'affaire: le nombre des jeunes de moins de 2ans y est 6 à 8 fois plus important (et même 18 fois plus en Afrique noire) que celui des personnes de plus de 60ans. Autant dire que la réduction de la fécondité est une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante, pour améliorer l'essor des populations du Tiers Monde.

Source : Alternatives économiques, hors-série, Les Chiffres de l'économie, édition 1991, 4^{ème} trimestre 1991, p.32

Document3 : POPULATION AGEE DE 60 ANS OU PLUS DE 1960-2040

Pays	1960	1986	Projections		
			2000	2020	2040
France	11,6	13,2	15,2	19,5	23,1
Allemagne	10,6	15,1	17,0	21,7	28,0
Italie	9,1	13,1	15,4	19,1	24,9
Japon	5,7	10,5	15,1	21,0	22,7
Suède	11,8	17,5	16,6	20,8	22,8
Suisse	11,0	14,7	16,8	24,4	28,6
Royaume-Unis	11,7	15,3	14,5	16,4	20,6
Etats-Unis	9,2	12,1	12,2	16,2	20,0
Moyenne OCDE	9,7	12,7	13,9	18,0	22,2

L'avenir de la protection sociale, OCDE, paris, 1988, p.12

DOCUMENT4 : LES VARIATIONS DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE EN INDE

La première référence officielle à un programme de planification des naissances date de 1952 : l'Inde fait alors figure de pionnier. Postulant l'existence d'une demande latente et escomptant que l'offre des services induirait une demande, les autorités indiennes font porter leurs premiers efforts sur l'ouverture de cliniques et sur la mise de contraceptifs à la disposition des couples. La faible efficacité de cette politique amène un changement de tactique au cours du troisième plan indien (1961-1966) : extension du réseau de centres de planification familiale surtout le territoire, campagnes de sensibilisation... Bien que le choix de la méthode antinataliste soit, en principe libre, l'accent est mis sur le dispositif intra-utérin (qui a connu un vif succès dans les petits pays d'Asie) et sur la stérilisation. Le programme DIU² échoue et l'objectif d'un taux de natalité de 25‰ en 1973 ne peut être réalisé. En 1974, l'objectif est révisé à la hausse (taux de 30‰ en 1979). Deux années plus tard sont adoptées de nouvelles mesures pour réduire la natalité : élévation de l'âge légal au mariage (de 15 à 18 ans pour les filles et de 18 à 21 ans pour les garçons), augmentation des primes en cas de stérilisation (masculine et féminine)... Certains Etats décident même de pénaliser les parents d'au moins trois enfants (quelques fois deux) si aucun des deux ne s'est fait stériliser. L'installation massive de camps de vasectomie—des campagnes de stérilisation ont lieu à l'occasion de kermesses!

—conduit à un dépassement des objectifs en termes de stérilisation, mais l'échec électoral du parti du congrès marque l'abandon de cette «politique d'un volontarisme aveugle». Les objectifs

démographiques sont à nouveau révisés à la fin des années 1970. Aujourd'hui, les programmes de planification familiale s'insèrent dans le plan de développement économique et social.

Jacques Veron, Populations et sociétés ; n°183, INED, septembre 1984 (DIU²: Dispositif